

L'ERREUR À ÉVITER EN GÉNÉALOGIE

En remontant les générations, il faut garder en tête l'erreur la plus courante, et la plus risquée, qui peut être faite par les généalogistes : **l'erreur d'homonymie**.

QU'EST-CE QUE L'ERREUR D'HOMONYMIE ?

L'erreur d'homonymie c'est croire que deux actes concernent la même personne alors que ce sont deux personnes homonymes (mêmes noms et prénoms).

Cela peut arriver par exemple lorsque l'on recherche l'acte de naissance d'un ancêtre sans connaître la date exacte de cet acte.

Si on retrouve une personne portant le même nom et née à peu près au bon moment, on peut être tenté de penser qu'il s'agit de notre ancêtre. Et ainsi noter les informations le concernant et remonter sa généalogie en se basant sur ses parents. Or, il peut s'agir d'un homonyme...

L'homonymie est donc la pire erreur que l'on puisse faire en généalogie, car elle peut nous conduire à faire des recherches sur une mauvaise branche...

POURQUOI EST-CE UNE ERREUR COURANTE ?

On pense généralement qu'il y a peu de chances que deux personnes d'un même village aient exactement le même nom. Mais c'est au contraire très fréquent.

Pourquoi ?

Car à l'époque, les gens restaient dans le même village, donc beaucoup de gens portaient le même nom de famille. De plus, comme les enfants portaient souvent le prénom de leur parrain ou marraine, on retrouvait souvent les mêmes prénoms au sein d'une famille, et même d'un village. De ce fait, un ancêtre peut fréquemment avoir le même prénom et nom qu'un de ses cousins, voire même qu'un de ses frères (car il n'était pas rare non plus de donner le même prénom à deux enfants d'une même fratrie).

Par exemple : mon arrière-grand-père, Jean-Marie Cantat, avait un frère aîné qui portait exactement les mêmes prénoms que lui, et tous les deux ont vécu jusqu'à l'âge adulte.

LE CAS DE LA DOUBLE HOMONYMIE

Lorsque l'on recherche un mariage, un autre cas d'homonymie peut se présenter : si le marié et la mariée ont les mêmes noms que ceux du couple que l'on recherche, on se dit « c'est eux ». Mais il

peut arriver d'avoir une **double homonymie**, et c'est même assez courant dans les villages où les gens bougeaient peu et les familles se mariaient entre elles.

Remarque : l'homonymie totale de deux couples a lieu surtout avec les prénoms et noms courants. Il est aussi courant de tomber sur une quasi-homonymie. Par exemple : Jean Nicolas Hérique marié avec Marie Catherine Georges, et Nicolas Hérique marié avec Jeanne Catherine Georges, dans le même village à quelques années d'écart. Comme il était courant que les prénoms notés dans les actes varient d'un acte à l'autre, on peut être tenté de croire qu'il s'agit d'un seul et même couple.

COMMENT ÉVITER LES ERREURS D'HOMONYMIE ?

Pour éviter les erreurs d'homonymie, il y a un principe à retenir : quand on n'a pas assez d'informations sur un acte seul pour s'assurer qu'il s'agit bien de la bonne personne, il faut rechercher d'autres actes pour obtenir plus d'informations sur la personne et pouvoir ainsi recouper les informations.

Par exemple : on trouve l'acte de mariage d'un ancêtre. On apprend que ses parents sont Pierre Martin et Marie Dupont. Si on recherche directement l'acte de mariage de ses parents, et qu'on en trouve un, on ne pourra pas être sûr qu'il s'agit des bons Pierre Martin et Marie Dupont.

Dans ce cas, il faudra aussi chercher d'autres actes concernant notre ancêtre : en particulier son acte de naissance où figureront peut-être des noms de témoins ou parrains/marraines qui permettront de mieux connaître la famille (car parmi les parrains, on peut trouver des ancêtres ou un frère, etc.). On pourra également connaître l'âge et la profession des parents, ce qui nous donnera des indices supplémentaires. De même si l'acte de mariage mentionne le décès des parents, il faudra rechercher ces actes afin de recueillir le maximum d'informations à leur sujet.